

220C4091
FR0000121964-FS1119

5 octobre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

KLEPIERRE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 octobre 2020, la société Goldman Sachs International¹ (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, Londres, EC4A 4AU, Royaume-Uni), a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 30 septembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société KLEPIERRE et détenir individuellement 14 622 527 actions KLEPIERRE représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions KLEPIERRE hors marché.

À cette occasion, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) n'a franchi aucun seuil et détient, au 30 septembre 2020, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 21 181 712 actions KLEPIERRE représentant autant de droits de vote, soit 7,06% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

| | Actions et droits de vote | % capital et droits de vote |
|--|----------------------------------|------------------------------------|
| Goldman Sachs International | 14 622 527 | 4,88 |
| Goldman Sachs & Co. LLC | 6 086 988 | 2,03 |
| Goldman Sachs Asset Management, L.P. | 270 994 | 0,09 |
| Goldman Sachs Asset Management International | 201 203 | 0,07 |
| Total The Goldman Sachs Group, Inc. | 21 181 712 | 7,06 |

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 12 959 311 actions KLEPIERRE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions KLEPIERRE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, 7 570 930 actions KLEPIERRE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 7 167 730 actions KLEPIERRE résultant de la détention de 105 contrats « *cash-settled CFD* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 21 janvier 2021 et le 30 septembre 2030 ;

¹ Contrôlée par la société The Goldman Sachs Group, Inc.

² Sur la base d'un capital composé de 299 939 198 actions ordinaires représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 401 322 actions KLEPIERRE résultant de la détention de 10 contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 11 novembre 2020 et le 22 mai 2023 ;
 - 1 878 actions KLEPIERRE résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 5 octobre 2020 au prix unitaire de 13,17 € par action.
-